

Photo Commune Celliner



131

CANAL

- **PLAN LOCAL D'URBANISME : UNE NOUVELLE ÉTAPE DE FRANCHIE** > Page 6
- **NOTRE SÉCURITÉ DÉPEND AUSSI DE NOUS !** > Page 8
- **LES FINANCES DE LA COMMUNE** > Page 10
- **LA COMMUNE RÉCOMPENSÉE** > Page 12
- **LA MAISON DES HABITANTS, UN NOUVEAU LIEU OUVERT À TOUS** > Page 14

Sommaire

2 VIVRE CHARAVINES

- 2- Événements : Un début d'année tambour battant - Projet centre bourg.
- 3- Nature Paysage & Patrimoine : Triez • Recyclez • Preservez - Les mille et uns chantiers de l'équipe technique
- 4- Têmoignage : Retraite - Le bois dans tous ses états.

Le trimestre en image

- 5-Partage : Remise à niveau conduite automobile - Sous le couvercle de la marmite - La MIFE

Les RDV des comptoirs

- 6/7 - Notre territoire : Plan Local d'Urbanisme.

- 7- Économie locale : L'industrie à Charavines, une histoire encore vivante.

8 REGARDS

- 8-Édito - Notre sécurité dépend aussi de nous !
- 9- Regards sur le Pays Voironnais Volley

10 VIE MUNICIPALE

- 10-Zoom projet : Finances : comment faire face aux temps qui viennent ?
 - 11-Le fil des projets
- Les brèves du Conseil Municipal
- 12-Coopérations Intercommunales : Inlassables efforts pour financer les projets communaux- Charavines récompensée pour ses efforts en matière d'économie d'énergie - Visite de M. le Sous-Préfet

13 PLACE PUBLIQUE

- 13-Citoyens d'ici ou d'ailleurs : Vive les activités pleines nature pour les enfants ! - Question/réponse

14 VIE ASSOCIATIVE SPORTIVE & CULTURELLE

- 14- La Maison des Habitants : Un nouveau lieu ouvert à tous
- 15- La saison 2025 - Université Populaire - Les floréales - Les ateliers Citoyens
- 14/15/16 : Les brèves de vos associations

16 AGENDA / ÉTAT CIVIL

www.mairie-charavines.fr

Mairie - Place de l'Église - 38850 Charavines
04 76 06 60 09

mairie@mairie-charavines.com

Ouverte du lundi au vendredi de 8h à 12h

Journal trimestriel

Comité de rédaction : B. Guillaud-Bataille, C. Millon, M. Charlès, C. Hartmann, S. Hoffmann, E. Prével, K. Sucré, Nathalie Sibué.

Date de publication : Mars 2025

Tirage sur papier recyclé : 1200 exemplaires

Graphisme : Isabelle Royer - 06 32 39 47 85

ÉVÈNEMENTS

UN DÉBUT D'ANNÉE TAMBOUR BATTANT !

La vie communale ne connaît guère de trêve à Charavines, pas de saison morte. Là où en d'autres lieux l'été est synonyme de relâche pour élus et agents communaux chez nous la saison bat son plein, avec une programmation festive et culturelle à porter, une plage à gérer, un accueil de loisirs à organiser et des travaux à réaliser. L'hiver ne manque pas non plus d'animations ni de chantiers. Ci-dessous un petit aperçu en images des premiers mois de 2025.



Les Ateliers Citoyens du 15 février ont joué les prolongations en mars.



Les vœux de la commune un rdv toujours très fréquenté par les habitants et amis de Charavines.



Salle pleine pour le pucier du Sou des Ecoles.

PROJET CENTRE BOURG.

Qu'elles sont longues ces procédures administratives et qu'il est lourd de porter un tel projet. Mais enfin, malgré quelques mois de retard, les premiers marchés ont été attribués, dans les prochaines semaines démarrera la première partie des opérations : le désamiantage de l'existant et la démolition de la petite maison à côté de l'ancienne école. Puis les travaux de terrassement pourront commencer. La maîtrise d'œuvre estime à 20 mois la durée du chantier. 20 mois de patience. Par avance nous vous in-

vitons faire montre de compréhension et de patience. Un chantier est toujours un peu perturbateur, mais c'est un mal pour un bien. Et pendant ce temps continuons tous à faire vivre notre commerce local.



Projet centre bourg, les premiers marchés ont été attribués.

NATURE PAYSAGE & PATRIMOINE

TRIEZ • RECYCLEZ • PRESERVEZ

Les biodéchets représentent encore un tiers du contenu de la poubelle résiduelle des Français, c'est-à-dire un tiers des déchets qui ne sont pas triés par les ménages. C'est un gisement non négligeable qu'il faut maintenant détourner de l'élimination en vue d'une économie circulaire de la matière organique.

Notre commune a installé des conteneurs à verre dans différents endroits, deux lieux de compostage : école élémentaire et jardin partagé et le service technique utilise le broyeur pour répartir la matière broyée sur nos parterres floraux ou arborés.

Le compostage

Pour transformer vos déchets en véritable ressource pour vos plantes et jardins. Permet d'obtenir un substrat de culture et un engrais naturel.

LES JARDINS PASTAGÉS

Vous avez envie de gratter, biner, bêcher, désherber, semer, planter...

Venez nous rejoindre aux jardins partagés de Charavines.

Contact : 04 76 06 60 09
mairie@mairie-charavines.fr

Lombricompostage

Cette technique simple permet de transformer les déchets organiques en compost et lombricité.

Le broyage

Il réduit le volume et tout en limitant les trajets en déchèterie et permet de bénéficier de broyat de bois pour améliorer son compost ou pailler ses plantations.

Il existe d'autres solutions en partenariat avec le du Pays Voironnais : vente de composteurs et de lombricomposteur, ateliers pratiques, prêt de broyeurs, aide à l'achat groupé d'un broyeur, l'atelier de réparation Repair Café ... et sans oublier les RV Charavinois (Ateliers citoyens, Floreales...)

Contact et informations :
auprès de Cathie HARTMAN
guide composteur



LES MILLE ET UNS CHANTIERS DE L'ÉQUIPE TECHNIQUE



Préparation des carres de potager pour l'école maternelle.

Il y a les gros chantiers très visibles. Mais l'entretien au quotidien du patrimoine de la commune ce sont aussi mille-et-uns chantiers qui jalonnent les semaines d'hiver comme celles de la haute saison. Tous ces travaux contribuent soit à l'embellissement de la commune, soit à répondre aux besoins des usagers de tels ou tels équipements. Ci-dessous un aperçu en photos de quelques-uns de ces chantiers du quotidien. Un grand merci à toute l'équipe du service technique.



De nouvelles toilettes pour le terrain de boules.



Atelier de peinture pour la barrière de la Montée de la Chapelle du Guillermet et une voiture jeu.



Remise en état d'une de table pique nique pour l'école élémentaire.

CONTRE LES MÉGOTS MAL JETÉS AVEC



La Commune de CHARAVINES est fière d'annoncer la signature du contrat avec l'éco-organisme Alcome le 10/10/2024, marquant ainsi une étape significative dans la réduction de la présence de mégots de cigarette dans l'espace public.

ALCOME est l'éco-organisme agréé depuis août 2021 par les pouvoirs publics sur la filière à responsabilité élargie du producteur (REP) des produits du tabac, en application de la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC).

La commune de CHARAVINES va mettre en place dans le cadre de ce partenariat :

- > Un état des lieux des « hotspots » mégots (lieux à forte concentration de mégots au sol) et des dispositifs de collecte existants
- > Des actions de sensibilisation, de communication et d'aménagement en fonction des spécificités de la collectivité.



TEMOIGNAGES

RETRAITE

L'heure a déjà sonné, il faut plier bagage,
Laisser ses compagnons, abandonner l'ouvrage,
Pour s'en aller tout seul, au sein de sa maison
Vivre tranquillement ses dernières saisons.
Après l'activité fébrile et débordante...
La tâche souvent rude et parfois salissante,
Faut-il s'asseoir au creux de son foyer
Sans projet immédiat que parler et fumer ?
Faut-il donc s'enfermer, avec ingratitude,
Oubliant ses amis... cherchant la solitude ?
Travailler son jardin... ranger ses collections
De livres, de monnaies, de disques et de chansons ?
C'est là un idéal d'une grande tristesse,
La vie sans horizon, l'horrible petitesse !
Retraité, tu n'es point au terme du chemin.
Ta vie est modifiée, mais ce n'est pas la fin !
Tu n'es plus désormais poursuivi par l'horraire,
Tu peux très librement, songer à te distraire.
Mais il serait fâcheux d'oublier tes copains.

Tous tes amis d'hier seront ceux de demain.
Plutôt que de chercher la morne solitude
En pleurant trop longtemps sur ta décrépitude,
Repars, comme autrefois, vers un bel horizon.
Permet à tes amis d'envahir ta maison.
Regarde autour de toi : la misère est immense,
Un sourire, un service atténuent la souffrance.
Ce qui ne coûte rien peut apporter beaucoup
A celui qui est seul et qui espère tout.
Oublie, si tu le peux, le maudit rhumatisme
Pour aider ton prochain... car, hors de l'égoïsme,
En te donnant toujours à ceux qui ont besoin,
En dépensant tes biens, en prodiguant tes soins,
Tu atteindras un jour une vieillesse heureuse,
Bien loin d'une existence, oh combien poussiéreuse !
Oh oui, l'heure a sonné, mais s'il faut s'en aller
C'est pour partir ailleurs sans rien abandonner,
En laissant ses outils, son bureau, son ouvrage,
Le retraité sourit, car, pour lui qui est sage,
« Retraite » signifie avant tout « Liberté »
Mot merveilleux, rimant avec « Fraternité ».

Merci à Yves et Martine LAMBERT, qui nous ont proposé ce joli texte et dont on connaît l'engagement bénévole au sein de la commune

LE BOIS DANS TOUS SES ETATS



Depuis le début de l'année 2025, le bois est à l'honneur dans nos accueils de loisirs des mercredis et petites vacances de février. Planter des graines d'arbres, observer et identifier quelques espèces d'arbres qui vivent autour de nous, sur notre commune. Comprendre la valeur de l'arbre en tant qu'être vivant et savoir ce qu'il nous apporte au quotidien en tant que matériaux (mobilier, papier, combustible, etc).

Grâce à des activités ludiques et pédagogiques, les équipes d'animations amènent les enfants à s'ouvrir sur le monde qui les entoure, par le biais de questionnements, d'observations et de créations manuelles et artistiques.

C'est le cœur de nos actions d'animations pour éveiller les enfants au monde dans lequel ils vivent.

M. REY, ancien ébéniste de Charavines, nous a ouvert les portes de son atelier afin de découvrir comment sont fabriqués des meubles. Nous prévoyons d'autres visites dans cet esprit.

Mercredi 19 février les enfants et l'équipe d'animation ont présenté une exposition dans nos locaux, des réalisations et activités sur le thème du bois. Nous avons accueilli une dizaine de famille.

TRIMESTRE en images



En novembre, un nouveau défibrillateur a été installé à la plaine d'accueil.



Assemblée Générale du club Rencontre et Amitiés.



Gros travaux de rénovation de la cuisine du restaurant de la plage par l'équipe technique.



Le rendez-vous convivial de la Marche douce, après l'effort le réconfort.



Succès jamais démenti pour l'exposition Autour du Fil organisée par Anim Chara.

PREMIER BILAN DE LA SAISON



L'association des Amis des Comptoirs prépare activement l'ouverture de la saison avec le 1^{er} événement, le RDV Les Floréales, organisé le 26 avril en salle des Cèdres, un événement inscrit dans le cadre de la fête du réemploi proposée par le Pays Voironnais. Puis avec les beaux jours viendront les traditionnels RV sur la Plaine d'accueil, dont les deux temps forts, « Générations Lucioles » et le « Festival Brassens ».

C'est l'occasion de rappeler qu'outre les ouvertures du bâtiment sous le chapeau des Amis des Comptoirs le bâtiment des Comptoirs peut aussi être mis à disposition d'associations ou d'acteurs locaux. Il servira ainsi pour la soirée de la « nocturne du trail » du 19 avril, mais aussi comme base arrière de la buvette du Sou des Ecoles pour la fête de la musique ou pour un événement en préparation par l'Union des Acteurs Economiques de Charavines le 9 juillet.

LA MIFE OU MAISON DE L'INFORMATION SUR LA FORMATION ET L'EMPLOI

La MIFE, un des services proposés par la Maison de l'Emploi et de la Formation des Pays Voironnais et Sud Grésivaudan vous accueille, vous informe, vous conseille et vous accompagne.

Ses missions

- > Accompagnement individuel des salariés pour un projet d'orientation, de formation, de Validation des Acquis de l'Expérience, de reconversion, de création d'entreprise...
- > Accompagnement renforcé pour les Séniors (+ 45 ans)
- > Accompagnement des entreprises (- 250 salariés).

Renseignements :
www.emploi-pvsg.org

PARTAGE

REMISE À NIVEAU CONDUITE AUTOMOBILE

A l'occasion du dernier forum senior intercommunal, un stage a été proposé afin de répondre aux attentes des seniors soucieux de mettre à jour leurs connaissances des règles de conduite.

Les CCAS des communes du Tour du Lac ont organisé la mise en place du projet subventionné par le département.

Le 19 Février dernier, la commune de Charavines a accueilli M. Gutierrez et Olivero, bénévoles de la Prévention Routière de Lyon qui ont répondu aux diverses questions portant sur les droits et les devoirs des conducteurs.

L'utilité de la prévention des accidents a été mise en évidence grâce aux statistiques qui montrent une diminution des décès malgré l'augmentation des véhicules mis en circulation au cours des années passées. Les facteurs de risque sont très



souvent en relation avec le comportement des conducteurs. L'approche interactive du stage a permis aux 24 participants de réviser, en toute convivialité, certaines règles de conduite, sens des panneaux, usage des giratoires...

Le temps imparti a été largement dépassé en raison de toutes les questions formulées.

De nombreux participants ont émis le souhait de participer à un autre stage, plus axé sur le code de la route mais dispensé avec la même cordialité.

SOUS LE COUVERCLE DE LA MARMITE

Le jeudi 13 mars les élèves des classes de CP et CE1 de Mmes Vallier et Braisaz – et le maire de la commune – étaient conviés à visiter l'Etablissement Guillaud à la Côte-Saint-André, là où sont fabriqués les repas servis au restaurant scolaire. Toutes les étapes de la préparation des repas ont été abordées, depuis la conception des menus, jusqu'au stockage des produits, le conditionnement et bien-sûr la cuisine. Outre la visite chaque élève a pu participer à plusieurs ateliers : création de brochures de fruits frais, jeu découverte des senteurs, sensibilisation à l'équi-



Un atelier pour apprendre à équilibrer un menu.

libre des menus. Un repas offert par l'entreprise avec « bar à soupe » et une visite d'une boulangerie voisine ont clôturé cette riche journée de découvertes.



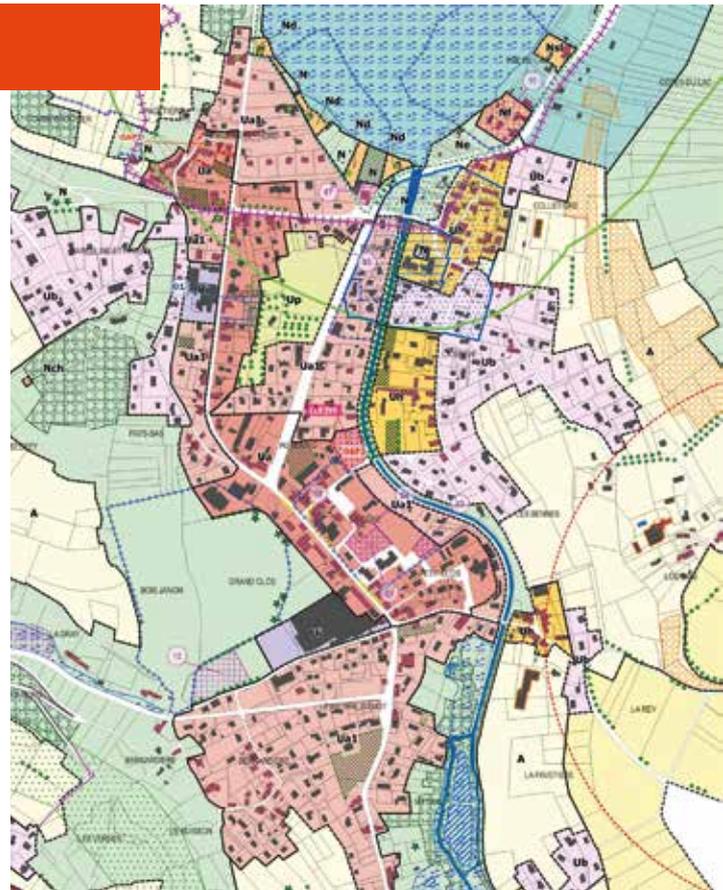
Les élèves de l'Ecole de la Fure visitent les cuisines de l'Ets Guillaud qui fournit le restaurant scolaire.

NOTRE TERRITOIRE

PLAN LOCAL D'URBANISME : UNE NOUVELLE ÉTAPE DE FRANCHIE

Le Conseil Municipal du 3 mars a validé à l'unanimité l'arrêt du projet de PLU. Le projet va désormais être soumis aux personnes publiques associées (Etat, SCoT, Département, Pays Voironnais, Chambre d'agriculture, etc.). Ces autorités ont trois mois pour formuler un avis. Puis ce sera la phase d'enquête publique, sans doute au début du second semestre 2025. L'approbation définitive par le Conseil Municipal ne pourra intervenir qu'après examen du rapport du commissaire enquêteur.

Revenons ici sur les principaux thèmes des discussions et questions d'intérêt général qui ont jalonné les différentes phases de la concertation, les réunions publiques directement dédiées au PLU, ou les autres rencontres portant sur des thèmes en rapport avec le devenir de la commune : enquête sur les déplacements, sur les usages du bureau de Poste, concertations dans le cadre du projet centre bourg, ateliers citoyens, etc.



Charavines : petite ville, bourg ou village ?

Les attentes entendues reflètent ce paradoxe. La commune doit accueillir des services qui habituellement caractérisent des petites villes ou gros bourgs tout en continuant à ressembler à un village. Cette apparente contradiction révèle la diversité des aspirations : d'un côté un haut niveau de service, notamment en direction des familles (crèche, accueils périscolaires, vie culturelle et sportive, etc.), mais d'un autre côté le souhait de préserver le cadre de vie. Dans les faits certains services appellent un minimum de poids démographique et de croissance pour en favoriser le financement, d'où la nécessité d'une progression en pente douce de la population.

Urbanisation : chacun devant la porte de ses intérêts ?

De nombreux échanges lors des réunions publiques ont révélé des différences d'appréciation renvoyant essentiellement aux intérêts particuliers des uns ou des autres. De son côté la commune a dû travailler à trouver une voie équilibrée entre

la prise en compte des nécessités de la densification de son centre bourg (il n'est plus possible de s'étendre sur les terres agricoles ou naturelles) et celles de préserver un cadre de vie agréable, avec une urbanisation à taille humaine. Cette recherche d'équilibre a abouti au redécoupage de la zone centrale en deux sous parties, Ua, autorisant le R+2 (essentiellement centre bourg historique et sud de l'Avenue du Lac), et Ua1, n'autorisant pas le R+2 (nord de l'Avenue du Lac et secteur au sud de la rue de la Caserne et de la rue des Lilas.

Le logement social : une nécessité

Le logement social a souvent mauvaise presse. C'est injuste vis-à-vis des habitants qui y habitent et pour lesquels c'est la seule option permettant d'avoir un toit sur la tête. Quel besoin est plus légitime ?! La demande ne cesse de croître : elle correspond surtout à des demandes de familles monoparentales (femmes avec enfants après séparation), et à des personnes âgées ou à des actifs isolés recherchant un appartement accessible proche des services et commerces. La commune veille

toutefois à la diversité de l'offre de logements, répondant à toutes les catégories socio-économiques de la population.

Voiture, modes doux, espaces verts : un nouvel équilibre

Les habitants qui participent aux réunions publiques et ateliers citoyens sont souvent très sensibles aux questions environnementales. Ils aspirent au développement d'alternatives à la voiture : modes doux, transports collectifs, covoiturage. Dans les faits la voiture demeure encore incontournable pour la majorité des habitants. La commune en a tenu compte dans ses arbitrages. L'offre globale de stationnements est préservée mais redéployée autour du périmètre du centre bourg. Charavines suit aussi attentivement les enseignements d'une étude sur les stationnements autour du lac portée par le Pays Voironnais. Le projet de PLU et le projet centre bourg témoignent de la volonté de la commune de végétaliser, désimperméabiliser les sols et de lutter contre leur artificialisation.

LES BREVES des entreprises

LE MARCHÉ DES PRODUCTEURS 2025

Le marché des producteurs et artisans locaux est reconduit pour la 3^{ème} saison, organisé directement par la commune après deux saisons sous l'impulsion d'Anim'Chara.

- › Période : **du mercredi 11 juin au mercredi 20 août inclus.**
- › Horaires : **de 17h30 à 19h30 pour le marché alimentaire, jusqu'à 20h30 pour les autres biens.**
- › Lieu : **Plaine d'accueil**, parking à l'arrière des cabinets médicaux et esplanade bétonnée entre le kiosque et les gradins (pour l'esplanade sauf lors du RDV « Générations Lucioles » et lors du Festival Brassens pour lesquels le kiosque est occupé par les spectacles).

1,2 MILLIONS D'EUROS

C'est le montant des marchés que la commune s'est réjouie d'attribuer à des entreprises Charavinoises dans le cadre du grand projet de revitalisation du centre bourg.

- › **Entreprise Deschaux** : deux lots, démolition, VRD & paysage.
- › **Entreprise Ribeaud** : deux lots, menuiseries intérieures, extérieures bois & occultations.

SOUSCRIPTIONS PASS DU PRINTEMPS



Elles auront lieu :

- › **Le vendredi 16 mai, de 15h à 18h**
- › **Le samedi 17 mai, de 9h à 12h**

Attention : le lieu change en raison du chantier, la souscription se tiendra en mairie, salle du 1^{er} étage.

APPEL À PROJET

Pour l'attribution du second local commercial dans le cadre du projet centre bourg.

Ce second local de 66 m² sera au RdC du nouveau bâtiment le plus proche de la future mairie, local à côté de celui de l'ADMR. La commune lance un appel à projet pour définir son attribution dans le cadre d'une location. Si vous êtes intéressé(e) vous pouvez demander le cahier des charges en mairie.

TRAVAUX DE L'ENTREPRISE CHARVET

L'entreprise Charvet va entreprendre ce printemps une réfection de la toiture de l'usine. L'installation du chantier va prendre de la place sur l'espace de stationnement de l'entreprise. Aussi durant les travaux la commune autorise l'entreprise à utiliser comme parking une partie du terrain communal situé entre la rue des Lilas et la route d'Oyeu.

ÉCONOMIE LOCALE

LA VITALITÉ DU COMMERCE DE PROXIMITÉ À CHARAVINES DÉPEND DE NOUS !

De nombreuses communes se lancent dans des projets de redynamisation de leurs centres. Les objectifs sont toujours les mêmes : ramener de la vie au cœur des communes, c'est-à-dire des habitants et des activités. Nos cœurs de communes doivent être agréables et actifs. Charavines s'est pleinement engagée dans cette voie avec son grand projet de revitalisation de son centre bourg historique.

La réussite de ces projets passe par la vitalité du commerce et des services de proximité.

- › Ils sont les seuls répondant aux besoins de la population qui ne peut se déplacer au quotidien en direction des villes ou centres commerciaux voisins.
- › Ils représentent des emplois locaux, pas délocalisables.
- › S'agissant de l'alimentation, ils s'inscrivent plus souvent dans des circuits courts, dans des filières plus respectueuses de notre santé, de l'environnement et de la valeur du travail des producteurs.
- › Ils sont en eux-mêmes des lieux de vie sociale et de découvertes.

Malgré tous ces intérêts les temps ne sont pas faciles pour le commerce de proximité. L'inflation des dernières années a érodé le pouvoir d'achat de beaucoup, exacerbant la concurrence des grandes surfaces. La filière bio et les circuits courts stagnent ou régressent, des initiatives de marchés locaux ont fait long feu et on ne compte plus les locaux vacants dans de nombreuses villes. A Charavines si les commerces côté lac bénéficient à plein des flux touristiques estivaux c'est moins le cas pour le centre bourg historique.



L'usage du commerce de proximité ne peut pas être qu'un usage de dépannage.

La vitalité du commerce de proximité dépend de nous. Plus nous serons nombreux à orienter dans sa direction des parts croissantes de nos consommations et plus nos boutiques, salons et ateliers seront viables, pourront investir et mieux répondre à la diversité des besoins et au meilleur prix. Limiter notre usage du commerce de proximité à un usage de dépannage, aussi utile soit-il, ne permettra jamais de réunir les conditions de sa pérennité et de son développement. La commune ne ménage pas ses efforts dans ce sens : le projet de revitalisation du centre bourg en témoigne, mais aussi l'initiative des pass au service du pouvoir d'achat des habitants et en soutien de l'économie locale.

Nous aimons nos commerçants et artisans locaux, c'est très bien, fréquentons leurs boutiques, c'est encore mieux !

DERNIÈRE MINUTE :

CRÉATION D'UNE UNION DES ACTEURS ÉCONOMIQUES DE CHARAVINES

C'est fait, Charavines a enfin son union commerciale. La commune a fortement encouragé cette initiative et se réjouit de son aboutissement.

Les objets de dialogue ne manquent pas : Quelles animations en période hivernale ? Quelle stratégie pour optimiser le bénéfice de la vocation touristique de notre territoire ? Quels projets fédérateurs promouvoir ? Quelles communications et initiatives en direction des habitants ? Une première coopération se profile à l'occasion du marché des producteurs 2025 au sein duquel la nouvelle union (UAEC) bénéficiera d'un stand dédié à la promotion des acteurs économiques locaux.

Le samedi 15 février la commune a de nouveau organisé des Ateliers Citoyens*, ce dispositif adopté depuis déjà quelques années visant à inviter les habitants à s'informer, à échanger et à s'exprimer sur les questions et les projets qui font l'actualité de la commune. 80 personnes ont participé à la journée du 15 février, plus une bonne vingtaine venue lors des trois permanences d'information et d'échanges organisées en mars. C'est à la fois beaucoup si nous comparons cette fréquentation à celle d'une réunion publique classique, et bien peu si nous ramenons ce nombre à la population charavinoise. Comment dégager les enseignements d'une telle consultation ? Les participants sont-ils représentatifs de la population ? Comment interpréter le silence ou l'abstention de tous ceux qui ne sont pas venus ? Et à quoi cela sert-il de s'exprimer si nos attentes ne sont pas toujours prises en compte ? etc. Ces questions sont toutes légitimes, non seulement les élus se les posent, mais c'est leur devoir de se les poser !

Parfois des débats viennent à opposer démocratie représentative – la légitimité des élus qui affrontent le suffrage universel – et démocratie participative – la légitimité de la parole des habitants qui se mobilisent et s'expriment –. Dans mon esprit les deux ne s'opposent pas. Il est normal qu'en dernier ressort la décision revienne aux élus, sauf si nous sommes explicitement dans le cas d'un référendum. Cela ne veut pas dire qu'il ne sert rien de consulter et d'écouter les habitants, quelque soit la forme de leur expression, de façon formelle, avec les supports proposés, via un courrier, ou informelle, au fil d'un échange autour d'un verre, d'un post sur un réseau social ou dans les allées du marché. Nos idées et convictions sont forcément diverses car nos intérêts et nos histoires le sont tout autant.

Ce qui doit guider la conduite des élus n'est pas seulement d'entendre les plaintes ou les revendications, les avis favorables ou les avis défavorables, la question n'est pas

d'abord de savoir s'il convient de les suivre ou pas, mais avant tout d'essayer de les comprendre, d'essayer de saisir quels sont les besoins profonds qui les motivent. Ces aspirations et préoccupations sont-elles partagées ? Par quelles catégories de populations ? Comment peuvent-elles trouver place dans la longue file des demandes ? Correspondent-elles à la vocation profonde de notre commune et de territoire, c'est-à-dire à un intérêt général pensé dans le temps long ? Nous le percevons vite, il n'existe pas en la matière une vérité absolue dont les élus seraient les seuls dépositaires. Ils n'ont pas ce privilège. Par contre ils ont ce devoir parmi d'autres, toujours être en situation de rendre compte de leurs décisions et des motivations qui les animent. Ensuite, au final, ce sont toujours les citoyens électeurs qui ont le dernier mot.

Bruno Guillaud-Bataille
Maire

*Les documents présentés lors des Ateliers Citoyens feront l'objet d'une diffusion via le site internet de la commune. Nous étudions l'opportunité d'éditer un numéro spécial de Canal pour les présenter ainsi que l'ensemble des résultats de la consultation.

NOTRE SÉCURITÉ DÉPEND AUSSI DE NOUS !

Si les premiers acteurs de notre sécurité sont d'abord les pompiers pour les secours et incendies et les gendarmes, la commune entreprend de nombreuses actions qui concourent à améliorer notre sécurité collective. Ci-dessous quelques informations quant au bilan des actions déjà initiées et aux actions programmées pour les prochains mois.

VIDÉOPROTECTION

Le dispositif est en fonctionnement depuis 2022. Les gendarmes sollicitent régulièrement la commune, réquisitionnant les enregistrements correspondants aux dates, heures et lieux pour lesquels ils sont saisis d'une infraction. La commune n'est pas forcément informée des suites des enquêtes, nous savons que quelques-unes ont pu avancer grâce à ces enregistrements. Le dispositif génère un important travail pour les élus sur lesquels reposent souvent le 1er visionnage et les procédures d'extraction puis de sauvegarde des images.

AMÉNAGEMENTS DE SÉCURITÉ

Il serait trop long de tous les citer. Chaque année la commune réalise des travaux de sécurité : cheminements piétons, ralentisseurs ou pla-

teaux surélevés, chicanes, trottoirs, etc. De multiples secteurs ont été traités : cheminement de l'école de la Fure, le Guillermet, route d'Oyeu, rue du Bessey, rue des Peupliers, rue de Grolandière, rue Principale entrée sud, le Janin, la Montée de Biliieu, etc.

PLAGE MUNICIPALE

Le travail de fond engagé depuis plusieurs années porte ses fruits. L'ambiance sur la plage municipale est paisible, propice à une fréquentation familiale. Ces constats sont corroborés tant par les gendarmes que par les gérants du restaurant. La clé de ces résultats est la présence humaine. Chaque été la commune recrute une équipe d'agents chargés d'accueillir les publics et de veiller aux comportements des uns et des autres. En cas de difficulté les agents ont la possibilité d'appeler les gendarmes du poste estival.

EN 2025 - 2026

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)

Rédigé dans les années 2010-11 le PCS de Charavines est caduque. Il sera actualisé courant 2025. La volonté de la commune est que ce chantier n'en reste pas à une procédure administrative mais crée l'occasion d'une large information et mobilisation des habitants sur toutes les questions de sécurité : intempéries, accidents, ruptures d'approvisionnement, prévention des vols et cambriolages, etc.

CRÉATION D'UNE RÉSERVE COMMUNALE DE SÉCURITÉ CIVILE (RCSC)

Une RCSC rassemble des habitants volontaires pour participer à des actions de secours et de solidarité en cas de sinistres, par exemple lors d'événements météos exceptionnels, d'un important accident, ou lors d'une crise, d'une opération d'accueil de réfugiés de la route, etc.

Pour ces deux actions la commune a sollicité la société JR Prevent, spécialisée dans les questions de sécurité, dont le dirigeant est M. Jérôme Robert, habitant de Charavines.

SUR : un triplé unique en France pour le PVV !

A l'issue de chaque saison, la Fédération Française de Volley récompense les clubs qui ont œuvré pour le volley santé, pour le volley assis, pour le volley sourd et la formation par un label de bronze d'argent ou d'or.

Au terme de la saison 2023-2024, **le Pays Voironnais Volley a été labellisé "or" pour la formation, le volley santé et le volley assis. C'est le seul club à avoir décroché 3 labels en or !**



Cette saison, nos M18 Masculins sont allés jusqu'au 5^{ème} tour de la compétition, un résultat historique pour le club ! Depuis plusieurs années, le PVV cherche également à développer la pratique du volley assis sur le territoire. Champion de France en 2023, le club a organisé en mars 2024 l'Euroleague Bronze de volley assis à Voiron.

Mise en lumière grâce aux Jeux Paralympiques de Paris 2024, cette discipline reste encore méconnue. La force de cette discipline est la mixité qu'elle permet : mixité de genres, les équipes du championnat de France accueillent des femmes et des hommes, et mixité dans les profils des joueurs.

Outre le volley assis, le PVV est également devenu un acteur important du volley santé. Effectivement, le club propose depuis plusieurs années, des séances de Fit & Soft Volley (cf. image 4), un mix parfait entre du fitness et du Soft volley.



LE TOURNOI DU LAC BLEU

Le Pays Voironnais Volley organise la troisième édition du Tournoi du Lac Bleu au stade municipal de Charavines les 21 et 22 juin. Bien que le tournoi soit relativement récent, il fait déjà partie des étapes incontournables pour les volleyeurs de tout le territoire et au-delà. L'accès au tournoi est libre et complètement gratuit pour les visiteurs qui souhaitent assister à de belles rencontres.

Grâce aux bénévoles du club, au soutien de la mairie de Charavines et des commerçants locaux, le PVV a bien l'intention de faire de ce tournoi une véritable réussite !



Le PVV a fait de la formation un de ces piliers et cela à tous les niveaux : la formation des jeunes dès le plus jeune âge avec le Baby volley (dès 3 ans) mais aussi la formation des entraîneurs. Le club engage chaque année des équipes jeunes en Coupe de France (cf. image 2) et allie ainsi formation et performance.



Ces 3 labels "or" décernés par la Fédération Française de Volley, confortent, encouragent et poussent le Pays Voironnais Volley à continuer ses actions et à aller toujours plus loin pour développer sa formation, le volley assis et le volley santé.

L'AGENDA DU CLUB

- > du 04 au 06/04 : **Finale de l'Euroleague de volley assis**, Gymnase de la Grande Sure, St-Jean-de-Moirans
- > 21-22/06 : **Tournoi du Lac Bleu** - Stade Municipal, Charavines



ZOOM PROJET



FINANCES : « COMMENT FAIRE FACE AUX TEMPS QUI VIENNENT ? »

Contraintes et incertitudes ne cessent de s'accumuler. Comment faire face ? C'est la question ouverte lors des ateliers citoyens du 15 février. Charavines dispose de nombreux atouts et d'une situation financière saine. Cette situation a été conquise tout en offrant un haut niveau de service aux habitants, en relançant l'investissement et en stabilisant l'effort fiscal : à Charavines, les taux d'imposition n'ont pas été majorés depuis 2007.

Pour autant Charavines n'échappe pas au rapide et brutal durcissement du contexte : réformes

défavorables qui se succèdent, inflation, complexification croissante de tous les pans de l'action communale, creusement des inégalités et diversification des attentes des habitants. Les charges augmentent plus vite que les recettes, le taux d'épargne se dégrade.

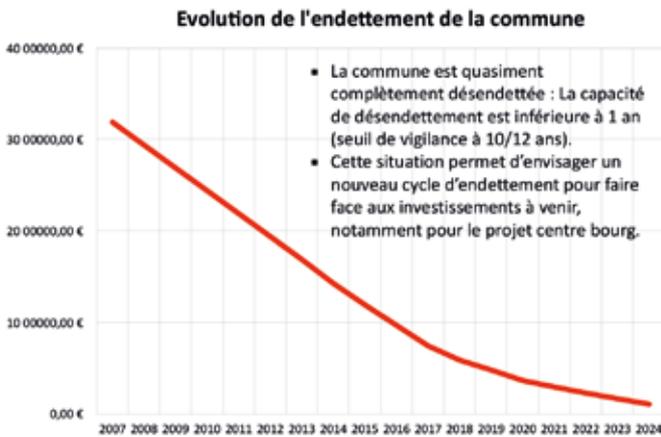
D'où le dilemme exposé aux habitants lors des ateliers citoyens : Faut-il privilégier la stabilité fiscale ? Faut-il privilégier le niveau de service aux habitants ? Faut-il privilégier le rythme des investissements ? Question complexe, qui n'appelle pas une réponse univoque ou simpliste, mais

une mobilisation collective. C'est ce que la commune cherche à impulser, inscrivant son action dans le temps long.

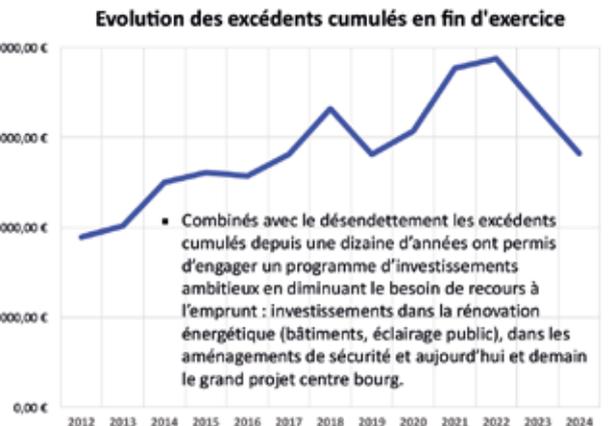
A court terme le Conseil Municipal s'apprête à ne pas toucher les taux d'imposition pour le budget 2025 tout en sachant que la question se reposera l'année prochaine et les suivantes.

Vous trouverez ci-contre et ci-dessous une série de graphiques et tableaux illustrant la situation financière de la commune.

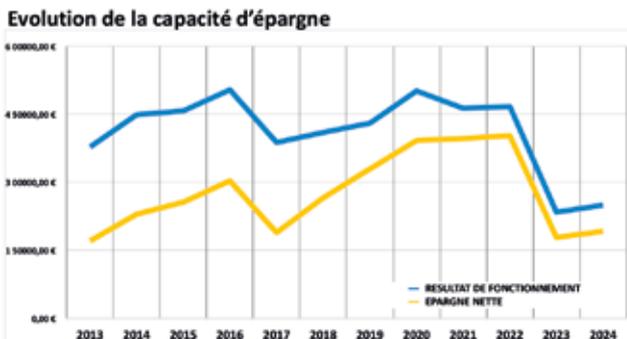
Une commune quasiment complètement désendettée



Des réserves fruits des excédents cumulés



Un taux d'épargne qui se dégrade

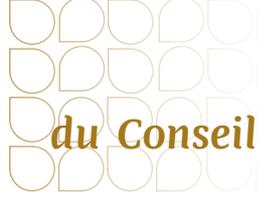


- De 2014 à 2022 la commune a pu tenir un excédent brut de fonctionnement au-dessus de 400 k€ tout en développant le niveau de service aux habitants et relançant les investissements.
- En 2023 l'excédent brut de fonctionnement a chuté à moins de 250 k€, niveau confirmé en 2024 malgré une légère hausse.

Où va l'argent de nos impôts ?

Quand un foyer paie 1000 € d'impôts, que finance-t-il ?





Le Conseil Municipal du 3 mars a examiné les investissements de la commune, les réalisations 2024 et les investissements déjà programmés ou envisagés en 2025.

LES INVESTISSEMENTS 2024

(montants TTC)

Montant total des travaux : 671 283.51 €

Annuités : 57 849.50 €

Total dépenses d'investissement : 729 133.01

Détail des principaux travaux 2024 (montants TTC) :

- Centre bourg volet 1 Maîtrise d'œuvre : 192 993 €
- Centre bourg volet 2 Maîtrise d'œuvre : 16 536 €
- Aménagement RD50 entrée sud : 167 636 €
- Abords Hôtel de la Poste, acquisition tènement et démontage véranda : 78 000 €
- Réfection éclairage des bâtiments (passage en leds) : 54 211 €
- Divers travaux dans les écoles : 47 966 €
- Diagnostic énergétique de la salle des Cèdres : 14 880 €
- Pré-étude Avenue du Lac : 14 640 €
- Divers petits travaux de voirie : 23 929 €
- Divers travaux dans la crèche : 10 843 €
- Divers travaux dans les équipements sportifs : 8 699 €

LES INVESTISSEMENTS 2025

(montants TTC arrondis)

Outre le grand projet centre bourg et les opérations déjà engagées (RD50 entrée sud, menuiseries école maternelle – voir ci-contre), les autres travaux prévus sont :

- Rue des Lilas, eaux pluviales, opération du SYMBHI, participation indicative de Charavines : 45 k€
- Rénovation de la cuisine et équipements du bar restaurant de la plage : 40 k€
- Crèche, travaux de sécurisation et d'accessibilité : 20 k€
- Changement du chauffage du bâtiment périscolaire : 14 k€
- Changement des douches et installation d'eau chaude sanitaire Cèdres : 35 k€
- Changement d'un contrôleur de feux tricolores : 8 k€
- Acquisition des trottoirs devant l'Hôtel de la Poste : 11.8 k€

LE RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT 2024

Budget de fonctionnement

Le résultat 2024 fait apparaître un excédent de 249 440.70 €.

Total des recettes = 2 375 670.04 €

Total des dépenses = 2 126 229.34 €

Le taux d'épargne brute est à 10.5%. Il est déconseillé de descendre en-deçà de 10% et le seuil d'alerte est à 7%.



LE FIL DES PROJETS

CENTRE BOURG

- Réflexion ouverte ■
- Concertation ou pré-études ■
- Programme arrêté ■
- Maîtrise d'œuvre organisée ■
- Etudes achevées ■
- Marché lancé ■
- Marché attribué ■
- Travaux commencés ■
- Chantier livré ■
- Opération Soldée ■

Tous les marchés du volet principal de l'opération ont été attribués. La première réunion de chantier a eu lieu le jeudi 13 mars. Ce premier volet concerne la démolition de la petite maison, la rénovation extension de l'ancienne école devenant mairie, l'aménagement de l'ensemble des espaces publics, réseaux, accès, stationnements et espaces verts, la construction des deux immeubles sous maîtrise d'ouvrage d'Alpes Isère Habitat (dont la commune rachètera et agencera les rez-de-chaussée) et la création du réseau de chaleur avec chaufferie bois déchiqueté desservant la future mairie, les logements, les commerces et la salle des Cèdres.

Montant total des marchés pour la part de la commune de Charavines : 2 431 547 € HT. Le montant des travaux globalement attribués à des entreprises Charavinoises (Ets Deschaux & Ets Ribeaud) s'élève à environ 1.2 millions d'euros HT, comprenant la part de Charavines et la part d'Alpes Isère Habitat.

MENUISERIES DE L'ÉCOLE MATERNELLE

- Réflexion ouverte ■
- Concertation ou pré-études ■
- Programme arrêté ■
- Maîtrise d'œuvre organisée ■
- Etudes achevées ■
- Marché lancé ■
- Marché attribué ■
- Travaux commencés ■
- Chantier livré ■
- Opération Soldée ■

Les travaux attribués à l'entreprise Gencel pour un **montant de 123 800 € HT (subventions : environ 62 000 €)** vont se faire hors périodes scolaires pendant les vacances de printemps, avec achèvement en juillet si le chantier n'est pas terminé ce printemps. Les enseignants et élèves seront associés au choix des teintes des menuiseries sur la base des propositions faites par l'architecte.



Vue du projet centre bourg

AMÉNAGEMENTS DE LA RD50 ENTRÉE SUD

- Réflexion ouverte ■
- Concertation ou pré-études ■
- Programme arrêté ■
- Maîtrise d'œuvre organisée ■
- Etudes achevées ■
- Marché lancé ■
- Marché attribué ■
- Travaux commencés ■
- Chantier livré ■
- Opération Soldée ■

Le chantier est quasiment achevé. Demeurent à finaliser les marquages peinture et l'agencement à l'approche du carrefour avec la route d'Oyeu en venant du centre bourg, l'objectif étant de contenir la vitesse de circulation à l'approche de ce carrefour.

Coût total des travaux : 154 062 € ; subventions : environ 72 000 €.



Un trottoir fort apprécié.

EN RÉSUMÉ :

- TRAVAUX EAUX PLUVIALES
rue des Lilas (SYMBHI)
- Réflexion ouverte ■
- Concertation ou pré-études ■
- Programme arrêté ■
- Maîtrise d'œuvre organisée ■
- Etudes achevées ■
- Marché lancé ■
- Marché attribué ■
- Travaux commencés ■
- Chantier livré ■
- Opération Soldée ■

- CENTRE BOURG volets annexes
- Réflexion ouverte ■
- Concertation ou pré-études ■
- Programme arrêté ■
- Maîtrise d'œuvre organisée ■
- Etudes achevées ■
- Marché lancé ■
- Marché attribué ■
- Travaux commencés ■
- Chantier livré ■
- Opération Soldée ■

- RÉFECTION CHAUFFAGE
Bâtiment périscolaire
- Réflexion ouverte ■
- Concertation ou pré-études ■
- Programme arrêté ■
- Maîtrise d'œuvre organisée ■
- Etudes achevées ■
- Marché lancé ■
- Marché attribué ■
- Travaux commencés ■
- Chantier livré ■
- Opération Soldée ■



COOPERATIONS INTERCOMMUNALES

INLASSABLES EFFORTS POUR FINANCER LES PROJETS COMMUNAUX

La commune ne pourrait seule financer tous les investissements qu'elle programme. Sans cesse élus ou agents rédigeons des dossiers de demande de subvention auprès de nombreuses institutions, cherchant à mobiliser au mieux les enveloppes existantes. Chacune est régie par des règles, des critères d'éligibilité, des conditions d'attribution, des procédures.

Par cette page la commune remercie chacune de ces institutions, leurs élus décideurs et/ou leurs agents qui instruisent nos demandes et nous accompagnent dans ces démarches.

Ci-contre un aperçu visuel de toutes les institutions et de tous les dispositifs sollicités pour le projet centre bourg. Comme vous pouvez le constater certaines réponses sont encore en attente.



En vert les subventions acquises ou quasiment acquises, en jaune les réponses en attente, en blanc les dossiers encore à préparer et soumettre.

CHARAVINES RÉCOMPENSÉE POUR SES EFFORTS EN MATIÈRE D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

Nous l'avons rapidement annoncé dans Canal n°129 de septembre, la remise officielle de la plaque d'entrée de ville « **Charavines Terre d'Innovation** » s'est déroulée le 31 janvier, en présence de M. Tricore, Vice-Président de Territoire d'Énergie Isère. Charavines arrive en tête des communes labellisées. La principale clé de cette labellisation est la réfection quasi complète du parc d'éclairage public (91% des points d'éclairage passés en led en 2024, ce sera 100% en 2025). Ce programme de réfection a été démarré à la fin du précédent mandat. S'ajoutent les efforts en matière d'enfouissement des lignes

(51% du réseau) qui contribuent à sécuriser l'alimentation électrique. Un grand merci aux élus et agents qui ont contribué à ce projet.



Remise de la plaque Charavines Terre d'innovation.

VISITE DE M. LE SOUS-PRÉFET

Le mercredi 5 mars Charavines a reçu la visite du nouveau Sous-Préfet de La Tour du Pin, M. Richard-Daniel Boisson. Cette visite s'inscrivait dans le cadre de l'accompagnement des communes labellisées « Village d'Avenir ». Elle a été l'occasion pour les élus de présenter de visu le vaste projet de revitalisation du centre bourg mais aussi d'aborder de nombreux autres sujets, le commerce de proximité, les enjeux de l'habitat, de la sécurité et du tourisme. Après un tour du centre bourg la visite s'est poursuivie du côté du lac, de la plage et de l'office du tourisme, permettant de présenter l'aménagement de la plaine d'accueil.



Visite de M. le Sous-Préfet de La Tour du Pin.



CITOYENS D'ICI...

CONNAISSEZ-VOUS LA SÉCURITÉ SOCIALE DE L'ALIMENTATION (SSA) ?

Cette idée est de plus en plus souvent abordée dans les médias. Des collectivités commencent à s'en emparer. De quoi s'agit-il ? Quels sont les objectifs de la Sécurité Sociale de l'Alimentation – à ne pas confondre avec l'aide alimentaire - ?

Habitante de Charavines, Isabelle Contassot nous propose un résumé sur le sujet.

L'idée de Sécurité Sociale de l'Alimentation s'appuie sur la conviction qu'il est possible d'évoluer vers une alimentation respectant mieux les paysans, les mangeurs, et l'environnement.

Aujourd'hui, il y a une alimentation à deux vitesses :

- Il y a ceux qui ont les moyens, le temps, l'information nécessaires pour manger sainement.
- Et il y a ceux qui n'ont pas d'autre choix que de manger de la nourriture issue de l'agro-industrie de masse, dont les dangers pour la santé sont pointés : trop transformée, trop salée, trop sucrée, trop d'additifs ...

L'aide alimentaire, au départ pour répondre aux urgences, est aujourd'hui institutionnalisée mais elle ne permet pas de garantir le Droit à l'Alimentation, c'est-à-dire le droit de se nourrir soi-même dans la dignité, grâce à une alimentation qui allie santé, plaisir, et respect de sa culture et de ses valeurs. En effet, la majorité des produits que l'aide alimentaire propose sont issus des surplus – défiscalisés - de l'agro-industrie, avec peu de choix et peu de qualité nutritionnelle. L'aide est conditionnée aux ressources, ce qui stigmatise les bénéficiaires. Les produits issus d'une agriculture saine et respectueuse de

l'environnement ne peuvent pas accéder aux marchés de l'aide alimentaire car leurs volumes sont insuffisants pour répondre à ses appels d'offre.

Le projet de Sécurité Sociale de l'Alimentation, universelle, solidaire et démocratique, vise conjointement à :

- Garantir ce Droit à l'Alimentation.
- Améliorer les débouchés, les conditions de travail et les revenus des paysans.
- Préserver le climat et la biodiversité.

Comment ? En octroyant à chaque citoyen, de façon universelle, une allocation mensuelle (150 euros sans condition de ressources) permettant d'acheter des produits conventionnés, c'est-à-dire correspondant à des critères de qualité définis par des Caisses Locales. Chacun cotise selon ses moyens. Les personnes sans revenu ne cotisent pas mais ont une carte

Le conventionnement des produits se fait de manière démocratique, par l'intermédiaire de groupes



de citoyens tirés au sort, qui choisissent selon des critères de qualité définis en fonction des spécificités du territoire, pour garantir un revenu juste aux travailleurs de la filière, respecter la santé des consommateurs, avoir le moins d'impact environnemental possible...

Les plus pauvres constituent aujourd'hui un débouché pour l'agro-industrie polluante et destructrice des terres, et lier gaspillage alimentaire et grande pauvreté évite de réfléchir aux systèmes de production et à l'égalité d'accès aux droits. La Sécurité Sociale de l'Alimentation, malgré les défis considérables auxquels elle se confronte, nous invite à réinventer un modèle alimentaire (un monde ?) plus juste et durable.

Comment est réalisé le bulletin Canal et combien cela coûte-t-il ?

La rédaction de Canal repose essentiellement sur les élu(e)s, hormis les textes proposés par les associations, les témoignages d'habitants et quelques contributeur(trice)s bénévoles. Idem pour les photos. La commune ne dispose pas d'un service communication pour rédiger les articles ou faire des photos. La mise en page est réalisée par une infographiste professionnelle, Isabelle Royer, de façon à obtenir une qua-

lité de composition qui contribue au plaisir de la lecture. Un n° de Canal coûte un peu moins de 2000€, mise en page et impression comprises. La distribution est faite par des élus. Il nous est parfois demandé pourquoi nous ne proposons pas qu'une diffusion numérique aux habitants qui le souhaitent. Il serait beaucoup plus difficile de tenir à jour les listes des habitants demandant diffusion papier et diffusion numérique que de distribuer

à tous. Et puis le tirage est fait sur papier recyclé, l'impact écologique est bien modeste en regard de l'enjeu démocratique d'une information régulière. L'enquête réalisée pendant les ateliers citoyens, certes sans doute pas représentative de tous les habitants, montre que vous êtes attachés à notre bulletin et le plus souvent le lisez quasi intégralement. Cela nous encourage à poursuivre cet effort.



LA MAISON DES HABITANTS

UN NOUVEAU LIEU OUVERT À TOUS

C'est l'une des composantes du projet centre bourg : la relocalisation de la mairie va finir de libérer le bâtiment qu'elle occupe, après le départ du musée archéologique. Ce bâtiment deviendra une Maison des Habitants. A dire vrai, il est déjà une Maison des Habitants, au moins partiellement.

L'objectif est simple : tous les habitants de la commune doivent pouvoir pousser les portes de cette maison, boire un café, se sentir bien, accueilli, discuter avec d'autres habitants, pratiquer une activité, jouer, etc.



La Maison des Habitants va répondre à trois grandes fonctions

› **Offrir un lieu de vie** à des Clubs, groupes ou collectifs déjà constitués. Par exemple le Club Rencontres & Amitiés pourra disposer de tout le rez-de-chaussée une ou plusieurs demi-journées par semaine, idem pour les Clubs Tricot ou Thé Couture, etc. A noter que les jeunes de l'animation jeunesse disposent déjà d'un tel espace au second étage.

› **Accueillir des activités** associatives ou des ateliers de l'Université Populaire : c'est déjà le cas dans les

étages. L'accueil de ces activités offre aussi la possibilité d'encourager les échanges et coopération entre groupes, entre personnes, entre partenaires.

› **Être au service des projets et initiatives des habitants.** Vous avez une idée d'action collective sur notre commune ? Vous êtes confrontés à des besoins et vous cherchez des habitants connaissant les mêmes besoins ? C'est la bonne adresse. Chargée d'animer la maison des habitants Myriam Péchu vous accueillera, vous écouterà et vous accompagnera pour vous aider à construire collectivement des réponses à nos besoins communs. Cette 3ème fonction s'organisera d'une part en services réguliers, qui restent encore à imaginer et à construire, par exemple une antenne de ressourcerie, d'autre part en RV, temps d'échange, « café des habitants », enfin en un accueil au fil du temps, des envies et des besoins.

Contact - Myriam Péchu :
maisondeshabitants@mairie-charavines.fr



LES BREVES des associations

LOUINA-THERA

En sus des cours hebdomadaires, Claudette, notre professeur de la méthode Feldenkrais™ recevra le 31 mai à Gex (Ain) une professeure de Méditation Vipassana et de Pleine Conscience, ajoutant le Mouvement Conscient issu de la méthode qu'elle professe. Places limitées, réservations conseillées. Le président (Jean-Louis) en compagnie de l'ami Hervé, lui-même conteur et musicien, ont offert à la cinquantaine de participants une soirée « contes et légendes en musique » à l'épicerie - bistrot l'Entrelacs de Paladrus.

Contact pour les stages de Claudette :
 06 03 35 52 08 / Pour les contes et l'association : Jean-Louis 06 36 94 09 62

ARC PLAISIR

Vous accueillera tout juillet et août sur le stade de Football pour vous proposer ses séances de Tir à l'Arc, une activité ouverte à tous dès 4 ans. **Inscription sur notre site arc-plaisir.reservio.com.**

Vous êtes intéressé(e) tout au long de l'année par le tir à l'arc en cours de journée, Arc Plaisir peut vous proposer des solutions. N'hésitez pas à nous en parler. PASS acceptés.

Contact : arcplaisir@laposte.net

LA SAISON 2025 AU YCGC



Focus sur les sports de pagaie !

En plus de ses activités habituelles, le club met l'accent sur la découverte des activités de pagaie sur le lac et en eaux vives via la randonnée, le kayak-polo, la rivière sportive...

Le YCGC propose :

- › Des cours collectifs canoë-kayak : les samedis pour les débutants.
- › Des stages d'été kayak/paddle.
- › Des cours collectifs voile adultes et jeunes, tout niveau.
- › Le point location ouvert les WE en mai/juin/septembre et tous les jours en juillet/août.
- › L'accueil de groupes scolaires/handi/entreprises...

Contact : contact@ycgc.org
 ou via le site ycgc.org

LE JUDO CLUB DULAC

L'association en né en 1971, forme des Judokas à la compétition ou au loisir.

Patrice Monard, entraîneur, a fêté en janvier sa 27^{ème} ceinture noire formée au Judo Club du Lac, résultat d'un gros travail car l'examen est complet et difficile.



L'association compte 126 adhérents licenciés dont 80 ont moins de 12 ans, les autres étant adolescents ou adultes. Chaque année des athlètes atteignent le niveau national grâce à leur assiduité à l'entraînement. Le bilan positif ne serait possible sans l'investissement des bénévoles du club, l'attractivité du dojo intercommunal et l'aide des communes.

CLUB GYM DÉTENTE DE CHARAVINES

La saison bat son plein au Club !

Une quinzaine de personnes se retrouvent le mardi matin et une dizaine le jeudi soir, autour de Bruno, le professeur. Des cours sous le signe de la bonne humeur, de l'humour, mais aussi du sérieux.



Les mouvements se succèdent à un rythme soutenu : position debout, utilisation des chaises pour certains exercices, tapis de sol, les bras, les jambes et bien sûr les « abdos » qui parfois s'en souviennent les jours suivants !! Bref une gymnastique positive et appréciée des participants, la régularité des présences en étant la meilleure preuve. Il reste quelques places le jeudi soir.

Contact : C. TERRIER 06 37 18 23 66

ATELIERS CITOYENS

Tous les supports présentés et les résultats de la consultation seront prochainement mis en ligne sur le site internet de la commune. Les élus réfléchissent actuellement à l'opportunité d'éditer un numéro spécial de Canal pour en rendre compte dans les prochaines semaines.

ASSOCIATIVE SPORTIVE CULTURELLE

SAISON 2025

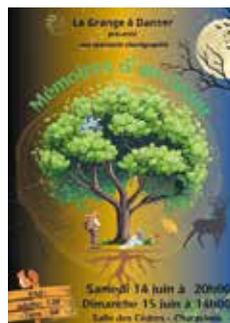
LES PREMIERS JALONS

A peine les animations de l'hiver sont-elles passées avec entre autres l'exposition Autour du Fil d'Anim'Chara, les Ateliers Citoyens et le Pucier du Sou des Ecoles que les premières ambiances printanières nous invitent à accélérer le pas dans la préparation de la Saison 2025. En vérité le travail est déjà bien engagé. Ci-dessous les premières informations quant aux grands RV de la Saison, vous pouvez déjà les enregistrer dans votre agenda. Vous trouverez aussi toutes les dates dans l'agenda du prochain trimestre page 16.

Gala de la
Grange à
Danser

Sa. 14 et di.
15 juin

Spectacle chorégraphié
« Mémoire d'un géant » sur le thème de l'arbre.



Fête de la Musique

Vendredi 20 juin et samedi 21 juin

Vendredi : organisation par le Sou des Ecoles qui prend le relais d'Anim'Chara.

Samedi : organisation par l'école de musique Do Ré Mi Fa Sol.

Généralions Lucioles

du me. 16 au samedi 19 juillet

Le grand rendez-vous festif, populaire et familial pour toutes les générations.

Nuit du Lac samedi 26 juillet

Feu d'artifice offert par la commune et concerts organisés par le Sou des Ecoles.

En cas de pluie report le sa. 30 août.

Festival Brassens du mercredi 30 juillet au dimanche 3 août

A nouveau un programme alliant grande qualité artistique et ambiance chaleureuse



UNIVERSITÉ POPULAIRE

Dentelle au fuseaux, couture zéro déchet, cuisine, qi gong, atelier d'écriture, club les P'tits Philos, jeux de société, skate-board, sophrologie sénior, harmonica, compostage...

Les intervenant(e)s bénévoles de l'Université Populaire poursuivent leur bel engagement. Un grand merci à toutes et tous ! N'hésitez pas à les contacter pour rejoindre un groupe :

la brochure est accessible via le site internet de la commune ou sur demande à cette adresse : universitepopulaire@mairie-charavines.fr

À partir de la rentrée 2025 l'animation de ce dispositif sera confiée à Myriam Péchu, dans le cadre de sa mission d'animation de la Maison des Habitants (voir page 14). Myriam va mettre à profit les prochaines semaines pour contacter et rencontrer tous les intervenants.

LES FLORÉALES

La fête du réemploi à Charavines, le samedi 26 avril, Salle des Cèdres

A l'origine l'initiative visait à promouvoir le troc des plantes. Le projet prend de l'ampleur année après année. Devenu Les Floréales en 2024, il devient en 2025 une des étapes de la fête du réemploi organisée à l'échelle du Pays Voironnais. Ci-dessous l'affiche programme de ce grand rendez-vous de la lutte contre tous les gaspillages.



LE SPAC

La nouvelle saison démarre. Les adhérents bénévoles, par leur investissement, participent à l'accueil du public, la location, la maintenance des locaux et des différents supports de navigation afin de garantir le bon fonctionnement du SPAC.

Lors de l'AG du 25 janvier, les valeurs fondamentales de l'association ont été rappelées: l'éducation à la pratique de la voile et des pratiques associées dans le respect et la convivialité.

Pour 2025, le SPAC propose :

Des stages du 21/05 au 25/06 de 13h45 à 16h15 sur Optimist ou catamaran pour les 6/11 ans.

Des stages d'été sur Optimist, catamaran mais aussi canoë ou paddle.

Des locations (paddles, planche à voile, canoës, catamarans, dériveurs, habitables)

Des croisières, des cours particuliers, des accueils de groupes entreprises ou autres (sur réservations)

● **Inscription :** <https://www.helloasso.com/associations/spac> ou au **04 76 37 69 72** ou: **info@spac-voile.fr**

A signaler l'aménagement en cours, en collaboration avec la commune, d'un point de vue sur le Lac immédiatement après le SPAC. <https://www.spac-voile.org/>

CLUB RENCONTRES ET AMITIÉ DE CHARAVINES



Après avoir fêté ses 50 ans d'existence au mois de décembre, le club Rencontre et Amitiés a commencé l'année avec sa traditionnelle assemblée générale en présence de 72 personnes, de Monsieur Bruno GUILAUD BATAILLE, Maire, ainsi que quelques adjoints et conseillers municipaux et de Monsieur Pierre SPIRZHANZL Président de la fédération de l'Isère de Générations Mouvement les Aînés Ruraux. En début d'année les rendez-vous du mercredi ont repris avec beaucoup de succès, la participation dépassant toujours les 30 personnes, tout comme les cours de danses du jeudi après-midi tous les 15 jours avec le tango, la valse, le Madison et autres à venir. La prochaine manifestation sera le goûter pour le carnaval des enfants le vendredi 11 avril. Une sortie en car est prévue le mardi 15 avril avec visite du musée de l'alambic à Saint Désirât et repas à « La terrine » à Mercuriol.

Un séjour de 4 nuits 5 jours est organisé dans le LUBERON en pension complète.

● **Rens. :** pour toutes ces activités le **mercredi après-midi à la salle des Cèdres de 14 à 17 heures.**

AMICALE DES DONNEURS DE SANG DU LAC BLEU



Deux dons de sang par an suffiraient déjà à couvrir les besoins de la population française et un don de sang sauve trois vies. Prochaines collectes, avec et sans rendez-vous, de 16h à 19h30: **9/04 et 10/09** (Le Pin) ; **7 /07** (Charavines ; présence de l'Amicale sur le marché le dimanche 6) ; **3/12** (Bilieu) Les enfants accompagnant leurs parents seront pris en charge avec plaisir pour du dessin, du coloriage, des jeux.

LA GRANGE À DANSER

Comme chaque année, l'association a à cœur de transporter ses adhérents dans un univers riche où découverte, poésie et philosophie se côtoient. Cette saison, le thème est celui de la Forêt a été source d'inspiration pour nos professeurs et 150 danseurs qui préparent le spectacle de fin d'année avec conviction et enthousiasme ! Depuis septembre, les événements s'enchaînent pour soutenir le financement du spectacle de juin : soirée dégustation de vins et champignons (en partenariat avec la cave du Val d'Ars et Natur'Edulis), après-midi jeux de société, vente de cinnamon rolls sur le marché de Charavines, et prochainement, organisation d'un jeu de nuit dans les bois !!

Spectacle le 14 et 15 juin. Billetterie en mai, à la grange de La Poule Bleue : **12 et 13** (18h15-20h15), **14** (12h15-13h45 / 17h30-19h), **17** (11h-13h)

● **Rens. :** contact.lagrangeadanser@gmail.com

SOU DES ÉCOLES

Venez nombreux aux jeux de piste de Pâques organisé par le Sou des écoles de Charavines **le dimanche 13 avril**. Trois jeux de piste adaptés aux âges des enfants (2-5 ans ; 6-8 ans ; 9 ans et plus) L'activité débutera à 10 h 30 au Kiosque pour un dernier départ à 16 h 30. Snack et crêpes sur place ! Carton de jeu 3€/enfant récompensé par un cadeau. Animation sous la responsabilité des parents. Nota : Si pluie reportée au 18 mai.



CHORALE CHANTELAC

Yara KASTI chanteuse professionnelle et coach vocal <https://yarakasti.wixsite.com/> soprano récemment installée à Charavines a pris la direction de la chorale CHANTELAC depuis fin janvier.

Vous aimez chanter... nouvelle cheffe, nouveau répertoire, c'est le bon moment pour venir nous rejoindre. Répétitions le mercredi de 19h30 à 21h30, petite salle des Cèdres. Séance d'essai possible

● **Rens. 06 60 31 41 39**

AGENDA



➤ AVRIL

Le 11 : Courseton des écoles - Matin, stade / **Carnaval** - Départ à 17h, plaine d'accueil.

Le 19 : Nocturne du Trail du Lac - Plaine d'accueil.

Le 26 avril : Les Floréales - Salle des Cèdres.

➤ MAI

Le 22 : après-midi intergénérationnel - Salle des Cèdres.

Le 23 : (sous réserve) **Soirée de lancement de la Saison.**

Les 24 mai & 25 : Escape Game « Faites du vélo » - Plaine d'accueil.

Le 24 : Journée **découverte du kyodo** - Salle des Cèdres.

Le 31 : Journée « 100% famille ».

➤ JUIN

Le 7 : Repas des aînés du CCAS.

Le 13 : Kermesse de l'école Saint-Joseph.

Le 13 : Rencontre-tournoi boulistes et commune.

Les 14 et 15 : Gala de la Grange à Danser.

Les 20 et 21 : Fête de la Musique.

Les 21 et 22 : Tournoi de Volley.

Le 28 : Fête des écoles du Sou des Ecoles - Salle des Cèdres.

Le 29 : Kermesse du Club Rencontres & Amitié

Le 29 : Spectacles Festival Cultures du Monde - Plaine d'Accueil.



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- **Décembre :** Lévi FALIU, Vaïarii KERLAU
- **Janvier :** Anna FARRER, Gianni VAZ, Ilyan KACEMI, Rémi PROST-BOUCLE
- **Février :** Lou BELIN

MARIAGES

- **Janvier :** Vanessa GOZZOLI & Rémy INCARDONA
- **Mars :** Aurélie PERRIER & Régis COLLET-BEILLON

DÉCÈS

- **Janvier :** Thémistocles CALAÏZI
- **Février :** Yvette CRETINON

CONSEILS MUNICIPAUX

Les lundis 5 mai, 2 juin, 7 juillet - 19h / salle des Réunions.